

L'évolution démographique de 1950 à 1969 de trois communes de l'agglomération liégeoise : Ans, Allieur, Loncin⁽¹⁾

par A. GERMIS

Licencié en Sciences Géographiques

Bien que voisines et constituant un pôle secondaire de développement de la métropole liégeoise, les communes d'Ans, d'Allieur et de Loncin ont connu une évolution démographique distincte. Ce phénomène résulte sans aucun doute du rôle différent rempli par les trois localités : ancienne commune charbonnière, comptant un nombre non négligeable de petites et moyennes firmes, Ans est un lieu d'ancienne résidence ; Allieur, par contre, jadis agricole, est le siège d'une urbanisation importante et récente ; quant à Loncin, partagée entre les fonctions agricoles et industrielles et devenue nœud routier de première importance, elle occupe une situation intermédiaire.

Cette différence fonctionnelle se traduit démographiquement par des oppositions dans les quatre aspects suivants :

- 1) la croissance de la population ;
- 2) les taux de natalité et de mortalité ;
- 3) l'évolution de la structure par âge ;
- 4) l'origine et la destination des migrants définitifs.

Pour Ans, comme la population étrangère constitue 22,8 % du total, nous distinguerons toujours dans cette étude, la population belge et la population étrangère. Quant à Loncin, sa situation démographique étant intermédiaire entre celle d'Ans et d'Allieur, nous lui accorderons moins d'importance.

I. — LA CROISSANCE DE LA POPULATION (FIG. 1).

L'évolution de la population d'Allieur, uniformément croissante si ce n'est une légère accélération au cours des dernières années, s'oppose nettement à celle d'Ans, qui présente des phases d'accroissement et de diminution et qui au total a peu changé. La population de Loncin connaît

(1) Extrait d'un mémoire inédit présenté en 1970 à la licence en Sciences géographiques de l'Université de Liège et intitulé : « Le développement urbain de trois communes de l'agglomération liégeoise : Ans, Allieur, Loncin ».

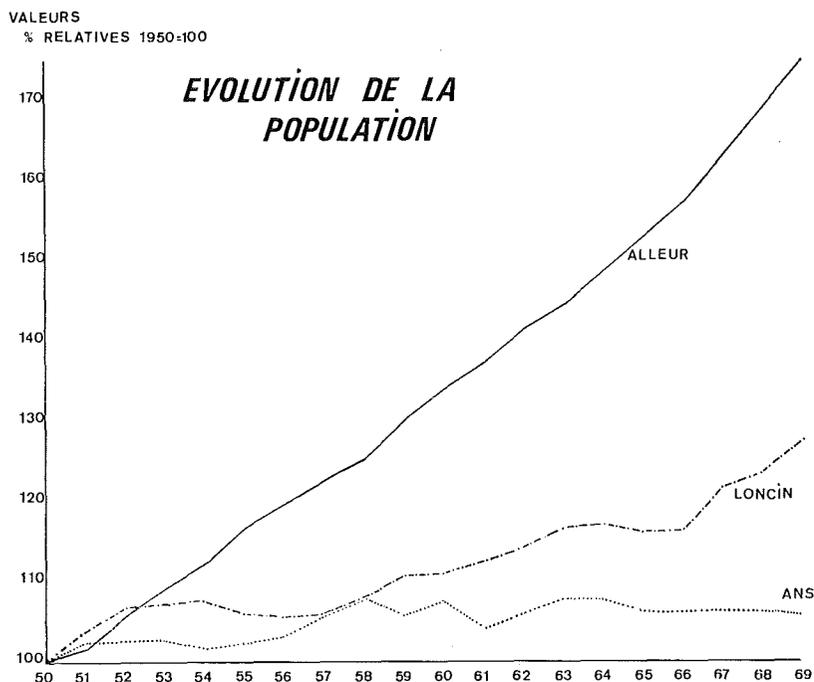


FIG. 1.

également une évolution polyphasique, mais son accroissement est proportionnellement plus important que celui d'Ans.

L'explication de ces évolutions différentes doit être cherchée dans les variations du solde migratoire, qui est le principal responsable de l'accroissement de la population durant les vingt dernières années.

L'évolution uniforme de la population d'Alleur résulte en effet de la quasi-constance du solde migratoire et notamment des entrées. Ceci s'explique par le fait que les immigrations définitives de cette commune dépendent principalement de la construction de maisons individuelles, construction relativement indépendante des fluctuations de la conjoncture (2). Quant à l'augmentation du taux de croissance des dernières années, elle est due à la construction dès 1966 de maisons sociales. De même, le développement de Loncin par des constructions individuelles confère au nombre d'entrées une certaine uniformité que viennent toute-

(2) J.A. SPORCK, *Evolution de la population liégeoise de 1947 à 1963 et sa répartition*, dans *Bull. de la Soc. géographique de Liège*, n° 2, 2^e année, 1966, p. 64.

fois troubler des phénomènes mineurs, tels que l'expropriation de 29 maisons pour les besoins de la construction de l'échangeur autoroutier ou la construction de 44 maisons sociales en 1966.

La construction de maisons sociales intervient également dans le développement de la population d'Ans. Cependant, les principales causes de l'évolution polyphasique sont les variations des migrations extérieures des étrangers, qui subissent l'influence de la conjoncture économique : les années de haute conjoncture (1951, 1955, 1956, 1957, 1962, 1963, 1964, 1968) correspondent à des accroissements plus ou moins rapides du taux de développement. Seules 1965 et 1969, années de haute conjoncture, échappent à cette règle, mais il est vrai que la haute conjoncture de 1969 ne justifie plus un appel à la main-d'œuvre étrangère, étant donné la fermeture des charbonnages ansois à cette date. Inversement, les années de basse conjoncture (1952, 1954, 1959, 1960, 1966, 1967) correspondent à des diminutions ou des stagnations de la population ansoise. Cependant, la relation entre l'évolution de la population ansoise et celle de la conjoncture est quelquefois perturbée par l'évolution de la population belge ou par les migrations intérieures des étrangers. C'est ainsi qu'en 1958, fin d'une période de haute conjoncture, le solde migratoire extérieur des étrangers diminue, mais la population ansoise continue de croître en raison de l'important solde des migrants belges. Il n'en reste cependant pas moins vrai que la conjoncture est le facteur dominant qui régit l'évolution de la population ansoise par son incidence sur les migrations extérieures des étrangers.

L'importance de cette influence de la conjoncture sur ces dernières migrations nous a conduit à l'analyser plus précisément par la distinction de cette influence sur les entrées et sur les sorties.

L'analyse du graphique de l'immigration des étrangers (Fig. 2) nous permet de tirer cinq conclusions :

- 1) De 1948 à 1969, cinq phases de haute conjoncture se présentent, mais leurs effets bénéfiques sur l'immigration sont de moins en moins importants, car, d'une part, l'immigration organisée de l'après-guerre est remplacée par l'immigration spontanée, moins sensible aux phénomènes conjoncturels, et d'autre part, les charbonnages ansois recrutent de moins en moins de main-d'œuvre. C'est ainsi que la phase de haute conjoncture des deux dernières années n'entraîne plus un accroissement de l'immigration.
- 2) Les effets des périodes d'intense activité économique sont rapides : il ne se passe pas une année entre l'apparition de la haute conjoncture et un net accroissement de l'immigration masculine. Ce phéno-

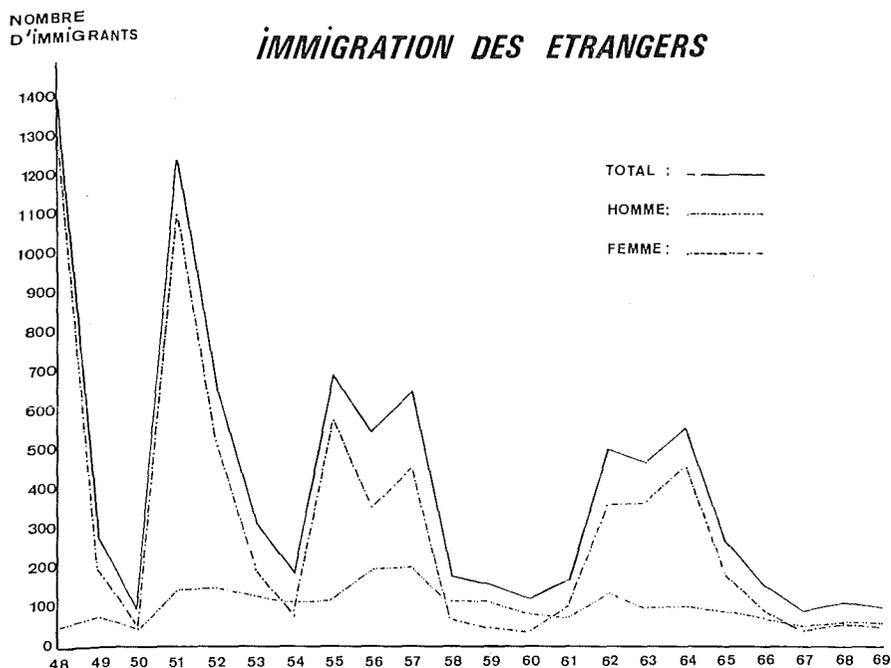


FIG. 2.

mène s'observe même en 1961, alors que la basse conjoncture sévit encore durant les premiers mois de cette année.

- 3) Inversément, la basse conjoncture, même si elle ne se manifeste pas pendant l'année entière, provoque un ralentissement immédiat de l'immigration masculine.
- 4) Durant les douze premières années, on observe trois maxima croissants de l'immigration féminine, alors que durant cette période, les trois maxima de l'immigration masculine sont décroissants. Cette évolution semble donc être bénéfique au développement démographique d'Ans.
- 5) Ces trois maxima se présentent en 1949, 1952 et 1957, c'est-à-dire non durant la première année des phases de haute conjoncture, mais un ou deux ans après. La conjoncture n'influence donc pas directement cette immigration féminine, car deux de ces maxima se présentent durant une année de basse conjoncture. Il semble plutôt que ceux-ci soient dus à l'arrivée de femmes venant rejoindre leur époux, qui a immigré un ou deux ans plus tôt à la faveur d'un important appel de main-d'œuvre étrangère.

Si l'on étudie la proportion de femmes parmi les immigrants, on observe que les trois proportions maximales correspondent à peu près aux minima d'entrées du total des immigrants, c'est-à-dire qu'ils se produisent la seconde année d'une phase de basse conjoncture (1950, 1954, 1959). De même, les trois proportions minima correspondent exactement aux maxima d'immigration totale (1948, 1951, 1955). Au cours des dix dernières années, le pourcentage de femmes n'a cessé de croître pour rester supérieur à 50 % à partir de 1967.

Quant aux sorties, que ce soient celles des hommes ou celles des femmes, elles ne semblent guère être influencées par la conjoncture. Des maxima s'observent paradoxalement en 1951 et 1964, années d'embauche, tandis que durant des années de basse conjoncture, comme 1954 ou 1959, l'émigration est très faible. Ce manque de relation entre la conjoncture et les sorties s'explique probablement par le fait, qu'à l'opposé des entrées, celles-ci ne sont pas organisées.

II. — TAUX DE NATALITÉ ET DE MORTALITÉ (TABLEAU I)

L'incidence de la fonction sur ces taux est manifeste. Comme celle de nombreuses communes industrielles, la population belge d'Ans présente un taux de natalité faible et un taux de mortalité élevé.

TABLEAU I. — Taux de natalité et de mortalité, de 1950 à 1969, des trois communes, de Liège, de la métropole liégeoise et du pays (en ‰ de la population).

Entités	Taux de natalité	Taux de mortalité
Ans : B + E	13,90	11,97
B	12,02	14,85
E	19,78	3,67
Loncin : B + E	13,55	14,40
B	13,12	15,14
Alleur : B + E	14,02	11,74
B	13,76	11,95
Liège : B + E	14,20	15,70
Métropole : B + E	14,30	13,80
Pays : B + E	16,90	12,00

B + E = population belge et étrangère; B = population belge; E = population étrangère.

A l'opposé, la commune anciennement agricole et de nouvelle résidence qu'est Alleur connaît un taux de natalité relativement élevé, mais inférieur à celui de la ville, et un taux de mortalité plus faible que celui du pays. Quant à Loncin, elle possède des taux intermédiaires.

Bien que ne constituant que 7,78 % de la population de Loncin, les étrangers réduisent presque de moitié la perte due au solde naturel négatif de la population belge. De même, malgré leur faible proportion à Alleur (4,88 % de la population), ils interviennent pour 16,88 % dans l'accroissement naturel de la population totale de la commune. L'incidence de la population étrangère d'Ans est également très importante. Sans celle-ci, la population ansoise baisserait en moyenne de 31 personnes par an, alors que, grâce à elle, cette perte est commuée en un gain annuel moyen de 22 personnes.

III. — EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR AGE (TABLEAU II)

Une nouvelle fois, on constate une évolution opposée à Ans et à Alleur. Si à Ans la proportion des jeunes s'accroît de 1947 à 1969, celle des personnes âgées augmente plus encore, de sorte que l'indice de vieillissement des Belges passe de 0,86 à 0,89 entre ces deux dates. En 1947, la proportion des jeunes est à peine supérieure à Alleur qu'à Ans, mais celle des personnes âgées est légèrement inférieure. Mais par la suite, les pourcentages diffèrent fortement : celui des jeunes augmente plus à Alleur qu'à Ans, tandis que celui des plus de 65 ans devient plus important à Ans qu'à Alleur. Cette évolution favorable pour Alleur amène l'indice de vieillissement de 0,79 à 0,57.

L'évolution de la population étrangère d'Ans est remarquable. Bien que constituée pour 79,75 % d'hommes en 1947, cette population compte déjà 13,21 % de jeunes. Parmi les hommes, 79,5 % ont entre 15 et 45 ans. A cette époque, la structure de la population étrangère est donc typique de celle d'une population immigrant pour des motifs de recherche d'emplois. Grâce à l'immigration spontanée, le pourcentage des hommes n'est plus que de 54,14 % en 1969 et la proportion des jeunes atteint 34,06 %, soit deux fois plus que pour la population belge. Cette évolution favorable s'accompagne d'une augmentation de la proportion des personnes âgées, qui reste cependant encore très faible.

IV. — ORIGINE ET DESTINATION DES MIGRANTS DÉFINITIFS.

Pour mettre en évidence cette évolution différente des populations des trois communes, nous analyserons successivement les échanges migra-

TABLEAU II. — Evolution de la structure par âge et indice de vieillissement (3) des trois communes.

Ages	Ans : B + E			Ans : B			Ans : E			Loncin : B + E			Alleur : B + E		
	1947	1961	1969	1947	1961	1969	1947	1961	1969	1947	1961	1969	1947	1961	1969
— 15	14,66	22,84	21,31	15,02	17,97	18,14	13,21	32,23	34,06	14,33	20,47	19,08	15,21	22,52	22,20
15-40	40,74	34,28	34,15	33,43	32,43	32,98	71,86	41,20	43,81	33,34	30,96	31,84	33,96	32,05	34,30
40-65	33,82	30,55	31,18	38,84	33,89	32,75	14,16	18,96	24,04	40,60	32,70	31,57	38,75	31,04	30,75
+ 65	10,55	12,39	12,76	12,87	15,71	16,27	0,74	1,61	3,03	11,64	16,25	16,62	11,94	14,83	12,81
I.V. (3)	0,75	0,64	0,64	0,86	0,80	0,89	0,06	0,06	0,11	0,78	0,86	0,88	0,79	0,67	0,57

(3) Indice de vieillissement (I.V.) : rapport entre le nombre de personnes de plus de 60 ans et celui des personnes de moins de 20 ans.

toires avec les régions belges, les secteurs de l'agglomération liégeoise et les quartiers de la ville de Liège, de 1950 à 1969.

A. — ECHANGES MIGRATOIRES AVEC LES RÉGIONS BELGES (4) (Tableau III et FIG. 3).

L'ancienne fonction agricole d'Alleur peut expliquer que les migrants originaires des régions agricoles (Hesbaye et Frange est) y soient proportionnellement plus nombreux qu'à Loncin et *a fortiori* qu'à Ans.

Les migrants originaires du sud du pays, des régions industrielles et des régions flamandes sont probablement à la recherche d'un emploi qu'ils ne trouvent pas dans leur région qui connaît des problèmes économiques. C'est peut-être la raison pour laquelle ils s'installent de préférence à Ans, c'est-à-dire dans la commune la plus susceptible de leur fournir un emploi sur place ou qui, tout au moins, est très proche de Liège où ils pourront trouver un emploi.

Inversément, les migrants originaires des régions économiquement plus prospères du centre du pays, moins stimulés par la recherche d'une résidence proche de leur lieu de travail, ont probablement tendance à s'installer dans un cadre plus agréable à Alleur ou à Loncin.

Une même hiérarchie des pourcentages s'observe pour les émigrations, excepté en ce qui concerne l'importante émigration des Alleurois vers les régions industrielles.

L'évolution du courant migratoire de certaines régions est assez remarquable. Nous donnons ici un aperçu des caractères les plus significatifs des migrations des habitants d'Ans et d'Alleur. Pour mettre en évidence cette évolution, nous avons distingué quatre périodes de cinq ans (1950-1954, 1955-1959, 1960-1964, 1965-1969).

1) *Ans*. — Le solde des échanges avec les secteurs hesbignons A, B, C et D est négatif. Cependant leur évolution est variable. Le secteur C a durant ces vingt dernières années exercé une importante attraction sur la population ansoise, de sorte que le solde est resté continuellement négatif ; mais qu'il s'agisse des entrées ou des sorties, on observe une réduction des échanges. Bien que plus éloigné du Centre industriel que le secteur hesbignon B, le secteur C attire un nombre plus important

(4) Ce découpage de la Belgique (Fig. 3) est largement inspiré de ceux de M. AUTPHENNE, *Virton et Saint-Mard. Etude de Géographie urbaine*, mémoire présenté pour l'obtention du grade de licenciée en Sciences géographiques, 1963-1964 (inédit) et de A.M. SPECHT, *Contribution à la Géographie de la Population de la Ville de Liège. Les migrations définitives. Origines et destinations*, mémoire présenté pour l'obtention du grade de licenciée en Sciences géographiques, 1967-1968 (inédit).

DECOUPAGE DE LA BELGIQUE



Fig. 3.

d'étrangers. Inversement, le nombre de sorties vers le secteur A augmente. C'est ainsi que durant la période 1960-1964, le nombre de sorties est presque triple de celui des entrées. Cette évolution a pour conséquence que le solde initialement légèrement positif devient nettement négatif au cours des deux dernières périodes. L'attraction des étrangers y est croissante : par exemple, de 1960 à 1964, 30 % des émigrants sont des étrangers. Il semble que ce soit la relative proximité du bassin industriel aval qui puisse expliquer cette attraction. Le secteur B est caractérisé

TABLEAU III. — Echanges des trois communes avec les régions belges (en % du total des entrées ou des sorties).

Régions belges	Entrées			Sorties		
	Ans (B)	Alleur	Loncin	Ans (B)	Alleur	Loncin
<i>Régions flamandes</i> : Campine, région d'Anvers, Flandres, secteur E	3,52	2,32	2,37	3,42	2,41	2,51
<i>Sud du pays</i> : Ardenne, Namur, Frange mérid., Entre-Sambre-et-Meuse	5,76	3,96	4,38	5,27	4,90	4,77
<i>Régions industrielles</i> : Verviers, zone industrielle Charleroi-Centre-Borinage	2,58	1,90	2,56	2,65	3,44	2,36
<i>Frange est</i>	0,68	1,05	0,58	0,88	1,09	0,75
<i>Hesbaye</i> : Secteurs A, B, C, D	5,12	9,93	6,44	6,78	9,80	7,49
<i>Centre du pays</i> : Brabant, région de Bruxelles	3,82	4,58	3,55	4,37	6,20	3,90

par une immigration croissante, contrairement aux autres secteurs hesbignons.

Le solde des quatre périodes est également négatif dans les échanges avec les trois régions économiquement plus prospères (le Brabant, la région de Bruxelles, la Campine et la région d'Anvers). Le mouvement des échanges avec la Campine et la région d'Anvers traduit l'évolution économique de cette région. Positif au début, le solde des Belges devient nettement négatif par la suite au fur et à mesure que s'industrialise cette région. L'évolution des migrations des étrangers est tout aussi significative. Durant la première période, 84,20 % des immigrants sont des étrangers venant principalement des communes charbonnières de Genk et Houthalen. Le ralentissement puis l'arrêt de l'économie charbonnière à Ans provoque une brusque diminution des entrées au cours des deuxième et troisième périodes et un arrêt au cours de la quatrième. Quant à l'émigration des étrangers, elle tend aussi à diminuer en raison de la fermeture de certains charbonnages campinois.

Le solde des secteurs principalement ruraux (la région de Huy et le secteur hesbignon E) est positif. Mais un renversement du mouvement s'opère durant les dix dernières années. Si l'immigration est importante et l'emporte sur l'émigration au cours des deux premières périodes, au cours de la troisième, ce solde se réduit fortement : il reste faiblement positif pour les échanges avec le secteur E mais est déjà négatif pour ceux avec la région de Huy. Cette évolution se poursuit au cours de la quatrième période : le solde de la région de Huy est nettement négatif et celui du secteur E est légèrement négatif.

Les trois régions économiquement défavorisées du sud du pays (l'Ardenne, la région de Namur, l'Entre-Sambre-et-Meuse) présentent un solde positif. L'Ardenne est la région dont le solde positif des Belges est le plus important, mais l'augmentation des sorties l'emportant sur celle des entrées, le solde diminue d'importance.

Les deux régions industrielles (Verviers et la zone industrielle Charleroi-Centre-Borinage) présentent un excès des entrées sur les sorties. L'importance des échanges avec cette région est en diminution à cause de la réduction du mouvement des étrangers qui, entre 1950 et 1954, représentaient 69,25 % des immigrants.

Le solde des migrations des Belges et des étrangers avec l'agglomération liégeoise est négatif durant les trois premières périodes, en raison d'une diminution plus rapide des sorties que des entrées. L'évolution des échanges des Belges et des étrangers est toutefois différente : initialement positif, le solde des premiers devient négatif par la suite

en raison de la réduction des entrées. Quant aux étrangers, leur solde reste continuellement négatif, mais passe de $-1\ 560$ à -80 .

2) *Alleur*. — Tous les secteurs hesbignons présentent un solde positif, mais celui-ci diminue progressivement. Pour le secteur B, la diminution est due à l'augmentation des sorties ; pour le secteur A, elle résulte de la conjugaison entre la réduction des entrées et l'augmentation des sorties, ce qui provoqua au cours de la troisième période l'apparition d'un solde négatif. Les échanges sont plus importants lorsque le lieu de destination ou d'origine est rapproché. Ainsi le secteur A est le second par l'importance des échanges après l'agglomération liégeoise et se classe avant la région de Bruxelles. De plus, c'est avec les communes les plus proches et notamment Lantin que les échanges sont les plus nombreux.

La région de Bruxelles, les Flandres, la région d'Anvers et la Campine présentent un solde positif, mais au cours des dernières périodes, ce solde se restreint ou même devient négatif.

Parmi les régions d'exode du sud du pays, la région de Namur fait exception, puisque son solde reste négatif au cours des quatre périodes. L'évolution des échanges avec l'Ardenne est favorable à celle-ci : alors qu'elle envoie beaucoup plus de migrants qu'elle n'en reçoit au cours des premières périodes, durant les deux dernières, les sorties augmentent et le solde positif se réduit à quelques unités.

De la première à la dernière période, les entrées comme les sorties vers l'agglomération liégeoise offrent un mouvement général d'accroissement. Cette augmentation est plus nette pour les entrées, qui passent de $1\ 514$ à $2\ 145$, que pour les sorties dont le nombre s'élève à $1\ 122$ au cours de la première période et à $1\ 300$ au cours de la dernière.

B. — ECHANGES MIGRATOIRES AVEC LES SECTEURS DE L'AGGLOMÉRATION (Fig. 4) (5).

L'importance de la proximité du secteur d'origine ou de destination est prépondérante. Par exemple, près de 40 % des immigrants d'Alleur sont originaires des secteurs G, H₁ et H₂. Si l'on y ajoute le secteur A, on constate que 60 % des immigrants viennent de cette aire proche.

Il n'existe pas d'opposition marquée entre les échanges migratoires des trois communes. Que l'on totalise les échanges avec les secteurs industriels, tels que les secteurs B₁ et I, ou que l'on totalise ceux réalisés avec les secteurs résidentiels C_{2a}, C_{1b} et J₁, on obtient des valeurs semblables pour les trois communes.

(5) La délimitation de ces secteurs a été déterminée par J.A. SPORCK, *ouvr. cit.*, p. 42.

DECOUPAGE DE L'AGGLOMERATION

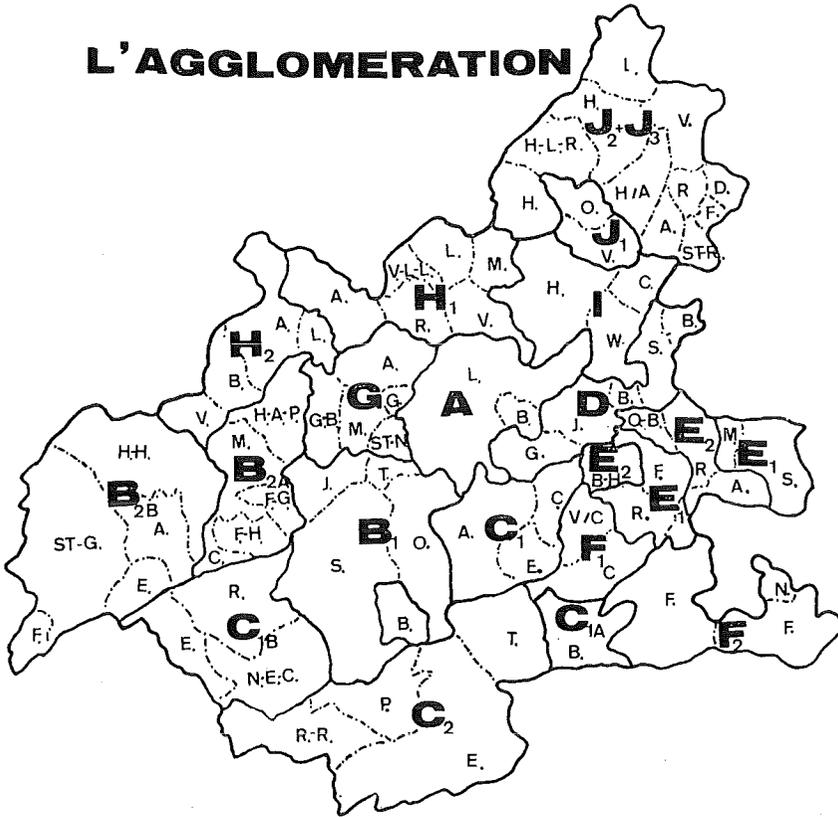


FIG. 4.

1) *Ans*. — Les échanges vers le secteur A se réduisent progressivement si l'on considère l'ensemble de la population. Un phénomène analogue se manifeste si l'on distingue les Belges des étrangers, exception faite toutefois d'une légère augmentation des entrées des étrangers au cours de la quatrième période. L'évolution du solde montre une accélération du phénomène d'exurbanisation : le solde des Belges est plus faible durant les deux premières périodes que par la suite. Quant au solde des étrangers, il traduit une réduction de l'attraction de la ville, car il passe de -398 à $+5$ unités en vingt ans.

Le secteur G, fonctionnellement semblable à *Ans*, est le second en importance après le secteur A. On y observe également une réduction progressive des échanges. La situation économique défavorable de ce

secteur, notamment dans le domaine charbonnier, explique l'attraction de moins en moins importante sur les étrangers, dont le nombre se réduit d'un tiers de la première à la quatrième période. Cette situation ne semble pas, par contre, affecter les émigrations des Belges.

Le secteur H_1 , principalement résidentiel, attire un nombre croissant d'Ansois. Malgré l'absence d'entreprises susceptibles de les embaucher en grand nombre, la proposition des étrangers atteint 10 à 13 %.

Alors que le solde avec le secteur hesbignon A est nettement négatif, notamment au cours des deux dernières périodes, le secteur H_2 , situé entre le secteur hesbignon A et Ans, est beaucoup moins attractif.

L'évolution de l'émigration des étrangers est paradoxale. Le solde est fortement négatif au cours de la première période, alors que les charbonnages ansois avaient besoin de main-d'œuvre et devaient faire appel à des travailleurs venant d'Italie. Il semble donc qu'un emploi dans les usines sidérurgiques ait été préféré à un emploi dans la mine. Mais bien qu'aucune crise importante ne se soit manifestée dans la sidérurgie, les émigrations ont été réduites d'un tiers de 1955 à 1959.

De même, les échanges migratoires d'étrangers avec le secteur B_{2a} sont paradoxaux : les émigrations sont importantes durant la première période tandis que les immigrations s'accroissent au cours de la quatrième, soit une évolution allant à l'encontre des besoins en main-d'œuvre.

Le développement de la fonction résidentielle du secteur C_2 provoque une importante augmentation de l'émigration durant la seconde et la troisième périodes. Cependant, au cours de la quatrième, les sorties se réduisent de moitié.

Les migrations d'étrangers vers le secteur E_1 ne présentent pas le même paradoxe que celles qui s'établissent avec les secteurs B_1 et B_{2a} .

Il semble que l'installation d'une usine sidérurgique dans le secteur I ait accru l'attraction de ce secteur. En effet, durant les trois premières périodes, le solde des Belges est positif et en augmentation, mais une augmentation des sorties de 1965 à 1969 provoque un renversement du solde. De même, on observe une augmentation des sorties des étrangers entre ces deux dates.

En conclusion, seuls cinq secteurs présentent un solde positif. Il s'agit de deux secteurs charbonniers (G et E_1) et de deux secteurs du centre urbain (A et D), auquel il faut ajouter le secteur F_1 . De plus, trois autres secteurs industriels (B_1 , B_{2a} , I) présentent également un solde positif, mais ceci uniquement grâce aux migrations d'étrangers. Quant aux secteurs qui offrent les soldes négatifs les plus accusés, se sont les secteurs résidentiels (H_1 , H_2 , C_1 , C_2).

2) *Alleur*. — Alors que l'attraction de Liège et de Bressoux sur les habitants d'Alleur ne se modifie guère, inversement, un nombre de plus en plus grand d'habitants du secteur A s'installent à Alleur. Cette double évolution confère au solde négatif une valeur de plus en plus importante.

L'évolution des échanges avec le secteur G est semblable, abstraction faite de la troisième période, durant laquelle le nombre d'entrées diminue.

L'attraction d'Alleur vers le secteur H₁ augmente, alors que le nombre de sorties ne se modifie guère.

Par contre l'attraction vers le secteur H₂ (également résidentiel) ne s'accroît guère et d'autre part, l'émigration vers ce secteur diminue.

Il a fallu attendre les deux dernières périodes pour voir l'immigration à partir du secteur B₁ s'accroître. C'est ainsi que le solde passe de +14 unités durant la première période à +63 durant la dernière.

Le secteur C₂, le seul avec les secteurs résidentiels J₁ et B_{2b} à ne pas présenter un solde total positif, voit son solde négatif changer de signe durant les deux dernières années en raison de la réduction des sorties.

C. — ORIGINE SUIVANT LES QUARTIERS DES MIGRANTS LIÉGEOIS S'INSTALLANT À ANS, ALLEUR ET LONCIN (Tableau IV et Fig. 5).

Le quartier Nord-Ouest¹ est celui qui envoie le plus important contingent vers les trois communes. Cependant, l'importance relative de ce contingent est différente d'une commune à l'autre. La suprématie du

TABLEAU IV. — Origine suivant les quartiers des migrants liégeois s'installant à Ans, Alleur, Loncin (en % du total des migrants pour chaque commune).

Quartiers d'origine	Ans (B + E)	Ans (B)	Ans (E)	Alleur	Loncin
Nord-Ouest ¹	54,24	54,86	51,51	33,95	34,61
Nord-Ouest ²	4,32	3,70	7,26	5,71	4,73
Nord	2,56	2,24	4,09	2,50	5,36
Nord-Est	6,93	6,58	8,58	4,55	3,84
Est	7,80	8,69	3,56	5,80	12,72
Sud	4,18	4,12	4,49	3,21	1,77
Sud-Ouest	4,04	4,23	2,90	7,32	4,73
Ouest	4,18	3,57	7,13	3,39	3,84
Centre	11,71	11,98	10,44	33,51	28,40

DECOUPAGE DE LA VILLE DE LIÈGE

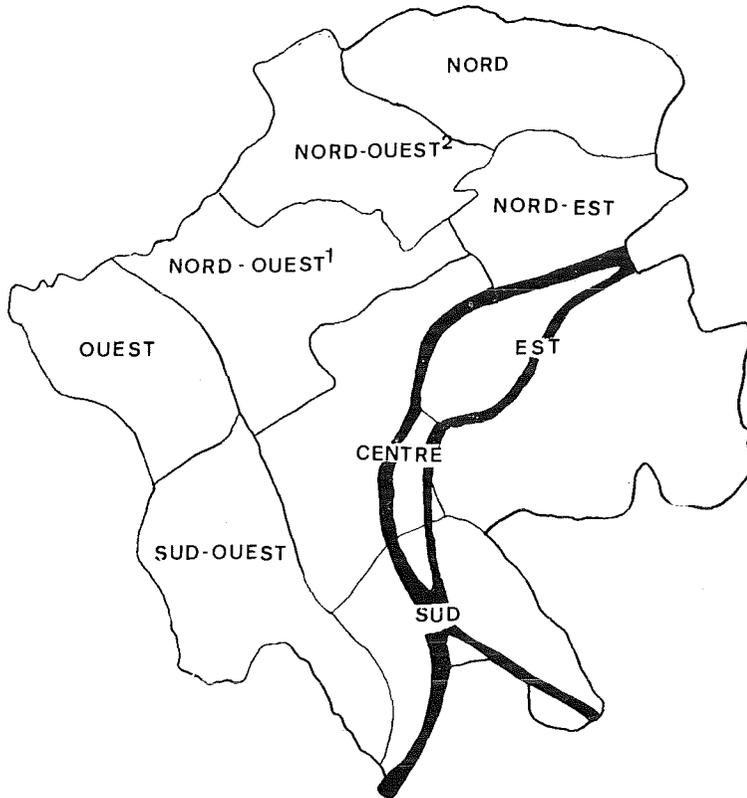


FIG. 5.

quartier Nord-Ouest¹ sur les autres quartiers est incontestable en ce qui concerne l'immigration des Belges et des étrangers d'Ans, puisque 50 % des immigrants sont originaires de ce quartier. Cette suprématie est moins nette à Alleur et à Loncin, puisqu'ils ne constituent respectivement que 33,95 et 34, 61 % des migrants de Liège.

Deux éléments permettent d'expliquer cette différence. Nous avons déjà constaté que les échanges migratoires s'opèrent surtout entre les communes proches. C'est ainsi que de nombreux émigrants de Lantin habitent Alleur, alors que ceux-ci sont pratiquement absents à Ans et à Loncin. Ce phénomène favorise probablement les migrations entre le

quartier Nord-Ouest¹ et la commune d'Ans toute proche. Une seconde explication peut être proposée. La commune d'Ans s'est surtout développée grâce à un habitat social ou un habitat individuel composé de maisons modestes. L'habitat social est également intervenu dans le développement d'Alleur et de Loncin, mais il y occupe une part moins importante. De plus, les maisons individuelles y sont généralement plus cossues. Si d'une part, on admet que le type de maisons est un indicateur valable de l'origine sociale des migrants et si d'autre part, on admet que le quartier Nord-Ouest¹ est principalement occupé par des ouvriers, on comprend que la proportion d'immigrants de ce quartier soit supérieure à Ans. Cette influence de la structure sociale des quartiers de Liège peut également expliquer que les quartiers du Centre et Sud-Ouest (Laveu et Cointe) envoient plus d'immigrants à Alleur qu'à Ans.

D. — ORIGINE DES MIGRANTS DÉFINITIFS.

Les lignes qui suivent ont pour but de mettre en évidence les migrations directes et les migrations indirectes. Comme les statistiques existantes ne nous permettent pas de retracer les diverses migrations des habitants des trois communes, nous avons comparé l'adresse précédente avec le lieu de naissance de chaque habitant.

A Ans, 24,46 % de la population sont nés dans les diverses régions belges extérieures à l'agglomération liégeoise et 23,68 % y résidaient précédemment. A Loncin et à Alleur, cette opposition est plus nette : 35,55 % de la population de Loncin y sont nés et 20,46 % seulement y résidaient antérieurement. A Alleur, ces pourcentages sont respectivement de 34,39 % et 20,30 %.

Cette opposition s'explique par le fait que la plupart des immigrants qui s'installent à Ans y viennent plus ou moins directement, afin de se rapprocher de Liège ou pour y trouver un emploi. Par contre, les immigrants des deux autres communes s'y installent pour y trouver une maison neuve après avoir séjourné pendant plusieurs années dans l'agglomération.

L'immigration indirecte (c'est-à-dire comprenant une ou plusieurs étapes entre le lieu de naissance et la dernière adresse) est importante pour l'Ardenne, la Campine, la région d'Anvers et le secteur hesbignon D. Pour ces régions, le nombre de natifs est, dans les trois communes, deux à quatre fois supérieur au nombre d'immigrants. Le nombre de natifs de la région de Verviers, de la Frange est et du Hainaut occidental est deux à trois fois plus important que le nombre d'immigrants à Ans et à Loncin. Par contre, à Alleur, cette différence est moins nette.

Une seule région présente pour les trois communes un nombre d'immigrants supérieur au nombre de natifs. Il s'agit de la région de Bruxelles, qui envoie non seulement des migrants nés dans cette région, mais aussi des personnes qui sont venues s'installer momentanément dans cette région.

Pour l'ensemble de l'agglomération liégeoise, on constate que le nombre de natifs est inférieur au nombre d'immigrants. Cette différence est bien entendu due à la présence de personnes originaires des diverses régions extérieures à l'agglomération. La plupart des secteurs pris isolément se comportent comme l'ensemble de l'agglomération. Certains font exception à cette règle, mais l'excès des natifs sur les immigrants est faible ou ne se manifeste que pour une seule des trois communes.

Par contre, à trois reprises, on constate que, pour les secteurs $J_2 + J_3$ et B_{2b} , le nombre de natifs est supérieur au nombre des immigrants. Ces derniers sont même deux fois moins nombreux que les natifs. Ces deux secteurs se trouvent aux deux extrémités de l'agglomération et se comportent comme les régions extérieures à l'agglomération. Comme ces dernières, elles subissent l'attraction de l'agglomération et leur immigration se produit de manière indirecte.

V. — CONCLUSION

La différence fonctionnelle se répercute principalement dans la croissance de la population. Si l'on considère les deux communes aux fonctions opposées, Ans et Alleur, on constate d'une part que la fonction charbonnière et industrielle entraîne à Ans la construction d'ensembles de maisons sociales qui provoque une évolution polyphasique de la population. Mais cette dernière évolution résulte principalement de la mobilité de la main-d'œuvre étrangère, qui vient grossir le chiffre de la population belge dès que la haute conjoncture apparaît. D'autre part, à Alleur, qui ne possède pas de charbonnages, l'évolution de la population n'est pas influencée par la venue massive d'une main-d'œuvre étrangère ni par la construction de maisons sociales pour héberger une main-d'œuvre belge ou étrangère. Cependant, en 1966, année pendant laquelle la Société Provinciale d'Industrialisation a reçu l'autorisation de créer à Alleur un parc industriel, la construction d'une cité de maisons sociales provoque une accélération du développement de la population.

L'opposition entre Ans et Alleur se manifeste également dans les taux de natalité et de mortalité. La première, comme beaucoup de communes industrielles, présente des taux caractéristiques d'une popula-

tion vieillie : taux de natalité faible et taux de mortalité élevé. La seconde possède un taux de natalité un peu plus élevé et un taux de mortalité faible en raison de sa structure par âge plus jeune.

De plus, on observe une évolution divergente de la structure par âge : le rôle de commune de nouvelle résidence provoque un rajeunissement de la population à Alleur tandis qu'à Ans l'indice de vieillissement s'accroît.

Il existe une certaine corrélation entre la fonction prépondérante des régions d'où sont originaires la majorité des immigrants et la fonction de la commune de destination. C'est à Alleur, commune anciennement agricole, que les migrants des régions agricoles du pays sont proportionnellement les plus nombreux. Par contre, c'est à Ans, commune industrielle, que les migrants originaires des régions industrielles ou manquant d'emplois sont proportionnellement les plus nombreux.

Une même corrélation, cette fois sociale, s'établit entre les quartiers de la ville d'où sont originaires les migrants liégeois et la commune de destination. La structure sociale principalement ouvrière du quartier Nord-Ouest¹ explique en partie l'abondance des immigrants venant de celui-ci. D'autre part, les immigrants des quartiers du Centre et Sud-Ouest sont plus nombreux dans la commune de nouvelle résidence.

L'opposition nette et constante des quatre aspects démographiques que nous avons retenus — la croissance de la population, les taux de natalité et de mortalité, l'évolution de la structure par âge, l'origine et la destination des migrants définitifs — montre l'importance de l'incidence des fonctions sur la population des trois communes envisagées.

Cette influence de la fonction est probablement plus importante que ne l'indiquent les chiffres que nous avons présentés. En effet, le contraste des fonctions est moindre que nous l'avons supposé. Par exemple, Alleur n'est pas seulement une ancienne commune agricole et de nouvelle résidence, car dans la partie proche d'Ans sont établies de longue date plusieurs entreprises et s'est développé un habitat relativement ancien.

